

**Assour parquet :** Sous-couche d'isolation acoustique pour le traitement des bruits d'impact, en pose directe sous parquet flottant ou revêtement de sol stratifié. Stabilité des performances acoustique et mécanique, efficace contre les remontées d'humidité, facilité de mise en œuvre , très bonne performance en sonorité Conforme à la réglementation acoustique en vigueur (RA 2000) Faible épaisseur ( $\approx 3,5$  mm)

Se présente en rouleaux de 1,0 m par 10 m

Performances acoustiques  $\Delta L_w = 20$  dB (RE CTBA n° 05/CTBA-IBC/ PHY/3110/1) sous revêtement de sol stratifié.  $\Delta L_w = 21$  dB (RE CEBTP n° 954.5.2040) sous parquet contrecollé